



<https://collectifmigrantsbienvenue34.wordpress.com/>
<https://fr-fr.facebook.com/collectifmigrantsbienvenue34/migrants.bienvenue34@riseup.net>

Communiqué de presse

MANIF DE LA DERNIÈRE CHANCE !

Samedi 1^{er} décembre
14h – Place de la comédie

A compter du 15 décembre, les procédures Dublin¹ seront régionalisées et pour l'Occitanie, traitées par la préfecture de Toulouse. Nous demandons au préfet de l'Hérault de se saisir de cette dernière chance de faire preuve d'humanité en autorisant tous les demandeurs d'asile menacés d'expulsion à déposer leur demande en France, tant que leur sort relève de sa compétence.

Depuis plus de 2 ans, Migrants Bienvenue 34 se bat pour obtenir du préfet de l'Hérault qu'il ne renvoie pas les demandeurs d'asile dans des pays qu'elles n'ont pas choisis et où elles ont vécu des moments difficiles faute de prise en charge. Depuis le début, nous avons alerté le préfet sur les conditions indignes d'accueil dans une Italie qui accueillait seule, faute de solidarité européenne, les exilés survivants du périple en Méditerranée. Il aura fallu l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement fasciste ouvertement hostile aux migrants pour que des tribunaux français reconnaissent enfin la défaillance systémique de l'Italie et annulent les renvois Dublin dans ce pays où ils sont dorénavant en danger. Pourtant la préfecture continue d'appliquer les procédures Dublin vers l'Italie, la Bulgarie récemment rappelée à l'ordre par la Commission européenne, l'Espagne (pays principal d'entrée dorénavant) alors même que tout pays de l'UE a la liberté de choisir d'accueillir.

Des politiques de contrôle toujours plus meurtrières

Malgré la forte baisse du nombre de personnes migrantes qui traversent vers l'Europe, le nombre de morts et de disparus ne cesse d'augmenter : pour le seul mois de juin 2018, **une personne sur sept ayant traversé la Méditerranée centrale a trouvé la mort** (chiffres du HCR²). L'Europe a mis fin aux opérations de sauvetage, empêchant même les initiatives citoyennes, et choisi de déployer des systèmes de surveillance sans précédent de ses frontières.

Plus l'Europe s'emmure, et militarise ses frontières intérieures et extérieures, obsédée par la volonté de refouler les migrants, plus les routes migratoires vers l'Europe deviennent longues et meurtrières.

Depuis juin 2015, les autorités françaises ont ainsi mis en place des contrôles systématiques à la frontière avec l'Italie afin de refouler les personnes en migration sans prendre en compte leur volonté de demander l'asile ou le besoin de protection des mineur-e-s et au prix de graves violations des droits des exilé-e-s. Au moins 22 personnes ont péri en tentant de franchir cette frontière. Le règlement européen Dublin est un obstacle de plus dans la course des exilés pour leur survie.

Le Droit d'asile énoncé après les horreurs de la Seconde Guerre Mondiale est réduit de facto à peau de chagrin.

Animations théâtrales

**Déploiement d'une
banderole de 100 m,**

Déambulation musicale

Atelier de peinture

**Création d'une œuvre
collective**

**Ce samedi 1 décembre 2018,
nous manifesterons et animerons de façon
participative la rue de la Loge**

RDV à 14h Place de la Comédie

Nous demanderons une audience au préfet de l'Hérault pour lui soumettre une nouvelle liste de personnes menacées d'un transfert Dublin. Nous en appelons à sa conscience morale et lui demandons de prendre ses responsabilités tant que le sort de ces personnes vulnérables relève de sa compétence en leur permettant de déposer leur demande d'asile en France.

¹ D'après le «**règlement Dublin**», par défaut, le pays responsable du traitement de la demande d'asile est le pays d'entrée dans l'Union européenne.

² <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2018/7/5b3f8059a/baisse-arrivees-taux-accru-mortalite-mediterranee-hcr-appelle-intensifier.html>